

Droit à une justice adaptée

LE DROIT DE L'ENFANT À VOIR SON INTÉRÊT SUPÉRIEUR ÊTRE PRIS EN COMPTE : QUEL IMPACT DANS LES PROCÉDURES JUDICIAIRES NEUCHÂTELOISES ?

Reconnaître l'enfant comme sujet de droits pose différentes questions en lien avec la pratique des professionnel-le-s de la justice. Comment faire concrètement de son intérêt supérieur une considération primordiale ?

Quels critères permettent de mesurer l'impact positif ou négatif d'une décision à son sujet ? De quelle manière les enfants sont-ils entendus et appelés à influencer les décisions qui les concernent ? Ce séminaire a pour objectif de clarifier cette notion et proposera un focus sur des situations de délinquance juvénile et de séparations ou divorces des parents.

**JEUDI 18 FÉVRIER 2021****13H30-17H00**

Lieu : UniNE, Aula de la Faculté de droit (salle C46),
Av. du 1er-Mars 26, Neuchâtel

Inscription en ligne : www.publications-droit.ch ou
par email Droit.Formation@unine.ch

Ce colloque s'adresse aux avocat-e-s et magistrat-e-s neuchâtelois-e-s.

Les conditions de la tenue de cet événement pourraient devoir être adaptées en fonction de l'évolution du risque sanitaire lié à la pandémie COVID-19.

Intervenant-e-s

Jean Zermatten

Ancien Président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU

Sabrina Burgat

Avocate, chargée d'enseignement, Université de Neuchâtel

Michael Renk

Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et adolescent-e-s

Avec la participation de

Aline Sermet

Avocate, collaboratrice scientifique à l'Institut international des droits de l'enfant

Bastien Sandoz

Juge au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, Neuchâtel

Programme

- 13h30** Allocution de bienvenue et présentation de la campagne 10mois10droits
- 13h45** Définitions et traductions de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le droit international et le droit suisse
Dr H.C. Jean Zermatten, ancien Président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU
- 14h30** Détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures civiles - situations de divorce ou séparation des parents
Me Sabrina Burgat, avocate, chargée d'enseignement, Université de Neuchâtel
- 15h15** Pause
- 15h30** Détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures pénales - développement de l'enfant, trajectoire de vie et rôle de l'adulte
Dr méd. Michael Renk, spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et adolescent-e-s
- 16h15** Table ronde
Échange entre les conférenciers-ères et le public au travers de cas pratiques présentés par Me Aline Sermet, avocate spécialiste en droits de l'enfant, avec la participation de Monsieur le Juge Bastien Sandoz.
- 17h** Clôture